



COMMISSION ACTION SOCIALE

RÉCAPITULATIF

DATE DE RÉUNION	TYPE DE REUNION	ANIMÉE PAR
5 décembre 2018	Commission AS	Mme HERNANDEZ Catherine
HEURE DE CONVOCATION	LIEU DE RÉUNION	
18h00	MSI LE FOUSSERET	

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

- **Participants** : Mme HERNANDEZ Catherine (Vice-présidente), Mr ANGLADE Vidian, Mme BENCTEUX Gisèle, MATHIS Bernadette, Mme DUTREICH Nicole, Mme GARONE Francine, Mme MONDON Annelise, Mme MUL Céline, Mme ROQUABERT Pierrette.
- **Techniques** : Mme SCHMITZ Jany, Mme DURROUX Marie-Line.
- **Excusés** : Mr AKA Alain, Mr ARGAIN Bernard, Mr BEGHIN Alain, Mme BISTOS-MAURY Christiane, Mr BRUSTON Joel, Mme CENTENO Aurélie, Mme DESPERON, Mr FELDMANN Franck, Mme FERRE Yvette, Mme GASTON Louise, Mme GAVA Céline, Mr HAMADI Hamed, Mme HENRY DE VILLENEUVE Caroline, Mme LE MAO Christiane, Mme MALLET Apolline. Mme MALLET Marie-Claude, Mme MARY Muriel, Mme MAYLIE Elisabeth, Mme MENDONÇA Anny, Mme MONTAUT Christine, Mme MONTOYA Jocelyne, Mme PUJOL Janine, Mme RECHT Carole, Mme ROUSSEAU Andrée, Mr SACAREAU Jean-Jacques, Mr SOLANA Jean-Pierre.

HEURE DE DÉBUT	HEURE DE FIN
18H	21H

ORDRE DU JOUR

1. Diagnostic : Restitution des ateliers et échanges
2. Projet permis de conduire
3. Règlement intérieur MSAP
4. Ateliers MSAP pour forum de l'emploi
5. Budget 2019

1. DIAGNOSTIC : RESTITUTION DES ATELIERS ET ECHANGES

Il est présenté un diaporama (voir PJ)

Suite à la réunion des partenaires sociaux de l'après-midi, il ressort que :

- Si le bien-vieillir prend en compte les situations de fragilité, de précarité et la prévention, celui-ci est conditionné aussi par les ressources
- La question du risque de fracture sociale est posée du fait des différents habitants (population ancrée, néo ruraux et néo précaires). La cohésion entre les différentes populations est à travailler.
- La logique du parcours de l'usager est à travailler, allant de la prévention, le repérage vers un accompagnement global. La répartition des missions entre les différents acteurs nécessite de travailler ensemble et d'avoir une meilleure coordination.
- Pour rompre l'isolement, il convient d'aller vers les personnes, prendre en compte la dimension du territoire CCCG dans les actions, proposer des itinérances/permanences, proposer plusieurs guichets uniques.

ECHANGES :

Plusieurs pistes d'actions transversales sont envisagées :

- la communication avec la création de divers supports
- la coordination, le travail en réseau
- l'Itinérance ou décentralisation des actions sur le territoire

2. PROJET PERMIS DE CONDUIRE

• **Présentation du projet :**

- Un bilan mobilité proposé par l'auto-école solidaire EMCP. Le FAJ dispose de 20 prestations « bilan mobilité » qui pourront être mobilisées pour le projet sur Cœur de Garonne
- Un chantier citoyen proposé
Thème : Recensement de toutes les solutions en termes de mobilité, covoiturage. Cette idée rejoint le bilan mobilité qui sera réalisé par EMCP. L'idée est de proposer aux jeunes et co-construire avec eux.
- Echancier
Vendredi 8 février 2019 (10h Le Fousseret) – Information collective à l'attention des jeunes (mini-bus à prévoir)
Mi-février 2019 - Bilan mobilité avec EMCP
Date à déterminer – réunion de lancement
Mars 2019 – démarrage du chantier citoyen

- **Financement du projet et conventionnement**

- La CC doit à minima conventionner avec les auto-écoles prestataires sur la partie qu'elle va financer
- Le budget 2018 de la CC (6000€) ne pourra pas être engagé car l'action n'a pas été réalisée en 2018. L'action peut continuer avec un budget équivalent en 2019. S'il convient de réaliser deux actions en 2019 ou d'augmenter le budget, il faudra attendre le vote du budget pour engager la 2^e action.
- Le FAJ n'a pas besoin de conventionner puisqu'il s'agit de leur mission et paiera directement les auto-écoles sur présentation de facture.
- Il convient de financer par étapes (X€ à l'inscription, € à la présentation de l'examen théorique, ...).
- Des devis ont été demandés aux auto-écoles à la suite de la réunion du 16/10/2018 et de la décision de travailler avec les deux auto-écoles (Fabbri à Cazères, Jeanine à Rieumes).
- Question de la participation financière du jeune : selon les capacités de chacun et au cas par cas et sera à approfondir.
- Les dossiers FAJ individuels seront montés en priorité par la Mission Locale, ou par les travailleurs sociaux de la CC et du FAJ.

ECHANGES :

Mme Hernandez explique que le projet s'est compliqué au fil du temps. Auparavant, la Mission locale travaillait avec la CCCG sur ses fonds propres ce qui n'est plus le cas, avec l'intervention du FAJ . La contrepartie de ce permis pourrait être la création d'un annuaire fait par les jeunes sur toutes les possibilités en mobilité sur le territoire.

ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS :

Les membres de la commission sont satisfaits de l'avancée du projet

3. REGLEMENT INTERIEUR MSAP

Il est proposé un règlement intérieur pour la MSAP Cœur de Garonne. Celui-ci définit les conditions d'utilisation des locaux, du matériel et des services de la Maison de Services Au Public. Il sera affiché dans les locaux et les usagers pourront en demander une copie.

Un projet a été envoyé aux membres avant la commission.

ECHANGES : Les membres de la commission proposent quelques modifications, améliorations afin que le règlement soit plus lisible pour les usagers de la MSAP.

4. ATELIERS MSAP POUR FORUM DE L'EMPLOI

Un « forum de l'emploi et des talents » est prévu à Rieumes le 31 janvier 2018.

La Communauté de communes est sollicitée à ce sujet, notamment à travers la MSAP

Il est proposé que la MSAP propose des ateliers Création de Curriculum Vitae afin que les demandeurs puissent être prêts en amont de ce forum.

ECHANGES :

Ceux-ci portent sur la présence ou non de la MSAP sur le forum. est ce dans les missions de la MSAP ? Est-ce compatible avec le partenariat mis en place et plus particulièrement avec pôle emploi ?

ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS :

Il est proposé que la MSAP participe par le biais d'ateliers de création de curriculum-vitae et soit ouverte sur son site pendant le forum. Un panneau d'affichage indiquera la MSAP et ses missions et invitera les visiteurs a se rendre sur place.

5. BUDGET 2019

Il est indiqué les différents services qui sont compris dans les budgets Action Sociale

- Le service action sociale (actions personnes en difficulté)
- Le service Hébergement de transition
- Les services animation sociale (EVS Fousseret et Centre social Cazères)
- La MSAP

Quelques orientations :

- Dans le service action sociale, suite à la dernière commission, il sera proposé d'augmenter le budget pour les actions possibles et les subventions à un minimum de 26 400€, ce qui correspond à une marge de manœuvre de 20 000€. A noter que le budget prévu pour le permis de conduire en 2018 n'est pas reporté dans cette somme (dépenses déjà prévues : CDAD 4500€, Subvention Du Coté des femmes : 1500€)
- Pour l'hébergement de transition, ce budget est relativement stable pour le fonctionnement. En 2019, des investissements s'avèrent nécessaires : renouvellement des matelas Pour un montant de 2000€
- Pour l'EVS du Fousseret et le centre social Cazères, la participation de la Communauté de communes avait été évaluée en 2018 pour 2019. Il est proposé une participation de 19 000€ pour l'EVS et 45 000€ pour le centre social. Des travaux d'agrandissement et d'aménagement importants sont aussi envisagés sur le Centre social Cazères

- Pour la MSAP, il est proposé d'attendre les orientations du diagnostic pour prévoir une éventuelle itinérance et autres besoins

ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS :

Afin de ne pas surcharger cette commission, il est proposé de reporter les propositions avec les résultats du diagnostic.

Par rapport aux travaux importants envisagés sur le centre social, Mme Mul demande que ce dossier soit présenté au fur et à mesure afin que les élus puissent être informés en amont, même si ces travaux ne devraient pas impacter le budget 2019. Il est précisé qu'actuellement le centre social ne répond plus aux conditions d'accueil nécessaires pour une telle structure.

6. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Demande de subvention LEADER MSAP :**

La MSAP Cœur de Garonne a ouvert ses portes le 1^{er} novembre 2018. Elle bénéficie d'une aide au fonctionnement par le biais de l'Etat et du Fonds Inter- opérateurs.

La création de MSAP constitue l'un des objectifs du programme LEADER porté par le PETR du Pays Sud Toulousain, les financements européens concernant ces projets peuvent être sollicités pour l'investissement et le fonctionnement de ces équipements. Un dossier a été présenté dans ce sens et approuvé à l'unanimité par le Groupe d'Acteurs Locaux lors de sa séance du 19 novembre 2018.

Seront pris en compte les postes de dépenses suivants :

Le salaire de la responsable de la Maison des Services au Public, à compter du 1^{er} novembre 2018 et jusqu'au 31/12/2019

Les frais d'acquisition de mobilier et d'équipement bureautique et informatique

Une estimation des coûts de fonctionnement de la structure (coûts indirects)

Le plan de financement pour cette demande de subvention est le suivant :

DEPENSES		RESSOURCES		
Matériel	14 653,00 €	Etat	6 277,58 €	12%
Salaires	33 408,90 €	Fonds inter-opérateurs	6 277,58 €	12%
Coûts indirects	5 011,34 €	FEADER	25 475,15 €	48%
		Autofinancement	15 042,93 €	28%
TOTAL	53 073,24 €	TOTAL	53 073,24 €	

- **Une réflexion sur l'itinérance :**

Mme Hernandez indique qu'il serait intéressant de conduire une réflexion sur l'itinérance ou comment apporter les mêmes services en fonction des besoins sur le territoire. Un recensement des initiatives sur ce thème pour être fait.

- **Une Journée Partage sur Martres-Tolosane :**

M. Anglade indique qu'une journée Partage est envisagée sur Martres Tolosane pour le mois octobre 2019. Les objectifs de celle-ci sont : lutter contre l'isolement, favoriser le vivre ensemble avec une attention particulière pour les gens qui en ont le plus besoin, échanger les savoirs, échanger les biens. . Un lien sera fait aussi avec la culture.

Mme Hernandez explique qu'une association avec les mêmes objectifs existe sur le Lherm et propose de les mettre en lien avec M.Anglade et Mme Garone.

Fin de la commission : 21h